

INTRODUCTION

La Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, comme développement personnel et/ou pour préparer et accompagner une activité de professeur de musique.

Le module D1 correspond à la 1^{ère} année de Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® mettant en place les fonctionnements dans tous les chapitres, principalement dans l'oralité.

Nombre d'heures : - 80h de formation réparties dans l'année scolaire

- 6h d'évaluation

- 1h de bilan individuel

- 1 Stage d'été de 20h (ou 1 Congrès International)

=> soit un total d'heures de 107h pour le module D1.

Le cursus sera ouvert à partir de 10 inscriptions.

Toute formation engagée en 1^{ère} année est conduite à son terme.

CALENDRIER 2018/2019

Week-end de formation 1 / Stage introductif : 01-02-03 novembre 2018 / Paris-FR

Week-end de formation 2 : 24-25 novembre 2018 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 3 : 12-13 janvier 2019 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 4 : 09-10 février 2019 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 5 : 02-03 mars 2019 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 6 : 13-14 avril 2019 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 7 + Évaluations écrites : 25-26 mai 2019 / Paris ou Lyon-FR

Week-end de formation 8 + Évaluations orales + Introduction au module D2 + Stage d'été : du 15 au 21 juillet 2019 / Espagne (*ville d'accueil – en cours de décision*)

LIEU(X)

Stage introductif : il se déroulera dans Paris intra-muros. L'adresse exacte du lieu d'accueil sera communiquée au plus tard 15 jours avant le 1^{er} jour de formation.

Week-end de formation 2->7 : Paris intra-muros ou Lyon (École de Musique Ryméa / 46 rue Bugeaud – Lyon 6^{ème})

Le profil géographique des étudiants(es) inscrits(es) conditionnera le choix du lieu de formation.

Week-end de formation 8 & Stage d'été : Espagne - décision en cours pour le lieu d'accueil

HORAIRES

Stage introductif : (20h de cours)	Jeudi 01/11 : 10h-12h30 / 14h-19h (6h30 de cours) Vendredi 02/11 : 9h-12h30 / 14h-19h (7h30 de cours) Samedi 03/11 : 9h-12h30 / 14h-17h (6h de cours)
Week-ends formation 2->7 : (10h de cours/week-end)	Samedi : 16h-20h30 (4 heures de cours) Dimanche : 9h-12h30 / 14h-17h (6 heures de cours)

FORMATEURS

Équipe didactique de la Fédération Internationale Willems® sous la responsabilité de Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL – *Diplômée didactique Willems®*, Responsable des formations de la FIW – et de Christophe LAZERGES – *Diplômé didactique Willems®*, Responsable du Comité Artistique et Pédagogique de la FIW et Directeur de l'École de Musique Ryméa-Lyon 6^{ème} –

PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES (hors transport, hébergement et repas)

Frais pédagogiques (évaluations et stage d'été inclus) :
=> 1 285€ (1 670€ si prise en charge par un OPCA)

- Le règlement peut-être effectué en plusieurs fois (10 maximum d'octobre 2018 à juillet 2019).
- Pour les prises en charge OPCA (Afdas, Uniformation, etc.), contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.
- Les étudiants exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que membres associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

FRAIS DE GESTION ET COTISATION

À toute inscription s'ajoutent 50€ de frais de gestion et 20€ de cotisation annuelle à la FIW (15€ pour les étudiants sur présentation d'un justificatif).

CONDITIONS D'ANNULATION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursé après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (*sur présentation de justificatif*).
- Dans le cas contraire, 1/3 du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

La Fédération Internationale Willems® est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

Fédération Internationale Willems®
Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON
Secrétariat : 43 rue des Hériveaux – 69008 LYON

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / **SIRET n° 327 237 566 000 77**.
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

COÛT PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION DIPLÔMANTE SUR 3 ANS (au 1^{er} septembre 2018)

Tarifs pour une prise en charge personnelle (pour une prise en charge AFDAS, Uniformation ou autre OPCA, contacter le secrétariat) / Tarifs indicatifs soumis à de possibles ajustements au cours de la formation (un de ces trois modules comportera obligatoirement la participation à un congrès international occasionnant une majoration des tarifs pédagogiques indiqués) / Tarifs hors transport, hébergement et repas

1^{ère} année : module D1 – 107 heures – 1 355 €

- 80h de formation réparties sur l'année scolaire - 6h d'évaluation
- 1h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 285€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

2^{ème} année : module D2 – 115 heures – 1 530 €

- 85h de formation réparties sur l'année scolaire - 8h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 460€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

3^{ème} année : module D3 – 124 heures – 1 715 € (136 heures-1 915 € si admissible à l'oral)

- 90h de formation réparties sur l'année scolaire - 12h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 645€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

- 1 séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + 1 session d'examens oraux

Coût total si admissibilité à l'oral : 1 715€ (module 3) + 200€ (séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + session d'examens oraux)